

Etat des lieux qualitatif de la rénovation énergétique du logement privé en Occitanie

Comité opérationnel
du PREB en Occitanie

18 Avril 2019

Lézignan



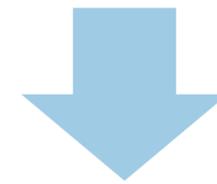
Contextes national et régional de la rénovation énergétique



Plan d'investissement pour le logement (PIL) en 2013
Plan de Rénovation énergétique de l'Habitat (PREH)

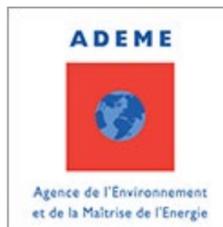


Observatoire des coûts de la rénovation (OCRE)
→ mission confiée en 2013 au CeRCAD dans le cadre du
déploiement du PREH en ex-MP



Contexte actuel

- ✓ **PREB en Occitanie** : Envirobat membre du comité technique et du comité opérationnel dans le cadre de ses outils d'observation et d'animation des réseaux professionnels
→ **OCRE déployé dans le cadre de l'Orientation n°5 « Observer la rénovation énergétique »**



Objectifs de l'OCRE (1/2)



Observer pour caractériser la dynamique en matière de rénovation énergétique **d'un point de vue qualitatif**



Capitaliser des retours d'expérience, tirer des enseignements, identifier des besoins et des axes d'amélioration



Accompagner la mise en œuvre des politiques nationale et régionale de rénovation

→ **alimenter les réflexions** dans le cadre du **PREB** (Plan de rénovation énergétique des bâtiments) et du scénario **REPOS** de la Région Occitanie

→ **identifier les écarts** entre trajectoire actuelle et trajectoire visée

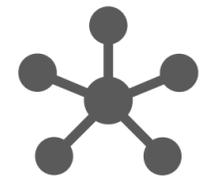
Objectifs de l'OCRE (2/2)



Observer pour agir, insuffler une dynamique de progrès continu et accompagner la montée en compétences

→ mobilisation des professionnels, acteurs de la rénovation

- ✓ instances départementales du PREB
- ✓ réunion d'animation des opérateurs ANAH
- ✓ actions portées par les PTRE



Approche globale, analyse multicritères

- pas uniquement sous l'angle énergétique
- prise en compte d'autres enjeux : qualité environnementale, qualité de l'air intérieur, préservation du patrimoine, ...

Périmètre d'étude

OCRE	2012	2014	2015	2016/2017
Dossiers « Habiter Mieux » 	113 dossiers 2 départements Haute-Garonne : 82 dossiers Lot : 31 dossiers	345 dossiers 3 départements Haute-Garonne : 147 dossiers Tarn : 110 dossiers Aveyron : 88 dossiers	236 dossiers 5 départements Haute-Garonne : 53 dossiers Tarn : 90 dossiers Aveyron : 55 dossiers Tarn-et-Garonne : 24 dossiers Lot : 20 dossiers	181 dossiers 3 départements Tarn : 50 dossiers Lozère : 104 dossiers Ariège : 27 dossiers
Dossiers « Eco-chèques » 	59 dossiers			206 dossiers 3 départements 4 territoires dotés d'une PTRE
Dossiers « Eco-PTZ » 	94 éco-prêt à taux zéro émis entre 2012 et 2014			



- environ **1 250 rénovations** analysées depuis 2014
- maisons individuelles**, propriétaires occupants



A venir à partir de **2019** :

- environ **200 éco-chèques** sur **4 territoires** dotés d'une PTRE
- périmètre Habiter Mieux à définir : **7 DDT intéressées**

Rénovation des maisons individuelles : quelques constats (1/5)



Un gain énergétique théorique bien supérieur à celui exigé dans le cadre des dossiers de financement analysés

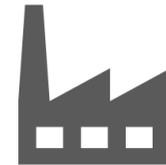
- entre 35% et 40% (consommations conventionnelles DPE-3CL)
 - écarts pouvant être significatifs entre théorie et réalité
- prise en compte dans le cadre des objectifs de réduction des consommations du parc de bâtiments ?



D'importants efforts restent à déployer pour atteindre les objectifs qualitatifs de la LTECV et du scénario REPOS

- moins de 5% des rénovations financées amènent les logements en classes A ou B après travaux
 - toutes les rénovations ne se feront pas au niveau BBC en une seule fois
- enjeu : traiter complètement chaque poste / ne « pas tuer le gisement »

Rénovation des maisons individuelles : quelques constats (2/5)



Le niveau moyen d'émission de GES du parc rénové sensiblement réduit

- diminution variant entre 20% et 40% selon les territoires
- mais des cas où l'étiquette GES est dégradée dans le cadre de dispositifs d'aide



Chauffage en milieu rural : progression du fioul au détriment du bois énergie

- contraintes d'approvisionnement en bois du système de chauffage
- critères de confort et sur l'investissement initial priment sur les enjeux climatiques et de réduction de la facture énergétique des ménages (approche en « coût global » non privilégiée)

Rénovation des maisons individuelles : quelques constats (3/5)



Renouvellement de l'air intérieur : parent pauvre de la rénovation énergétique

- risque accru lorsque des menuiseries anciennes sont remplacées
- sensibilisation des opérateurs, des entreprises et des ménages



Remplacement de systèmes de chauffage malgré une enveloppe du bâti pas entièrement traitée

- dans certains cas : risques de surdimensionnement et d'usure prématurée du système de chauffage en cas de travaux d'isolation ultérieurs
- optimum technico-économique non atteint à terme

Rénovation des maisons individuelles : quelques constats (4/5)



Des dispositifs d'aides aux retombées économiques essentiellement locales

- distance chantier - entreprises : environ 20 km



Part des isolants biosourcés : 1 chantier d'isolation sur 5 environ

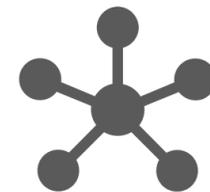
- article 14-VI de la LTECV : « ... encourager l'utilisation des matériaux biosourcés ... »
- surtout pour l'isolation de la toiture ou des combles : environ 30%
- plus rarement pour l'isolation des parois verticales ou des planchers bas
 - enjeu de préservation du patrimoine et de l'habitat vernaculaire
 - de manière générale : prise en compte impact carbone des rénovations ?

Rénovation des maisons individuelles : quelques constats (5/5)



Ingénierie financière et diminution du reste à charge

- mobilisation du CITE : des mentions obligatoires sur factures parfois omises (numéro de certificat RGE, critères de performance, date de visite préalable à l'élaboration du devis, séparation matériel et main d'œuvre, ...)
- comment articuler au mieux les différents dispositifs d'aides ?
→ fort enjeu de mobilisation des professionnels



Des dispositifs nationaux et régionaux à adapter aux objectifs

- vers des dispositifs BBC-rénovation et REPOS compatibles ?
- cas des rénovations par étapes, sans audit énergétique → quel niveau de performance à chaque étape pour à terme arriver à un niveau BBC ?
- confort d'été : mesures non énergivores à privilégier
- éligibilité des chaudières fioul à condensation

Centre de ressources et
réseau d'acteurs de
l'aménagement et de la
construction durables

NOUS SUIVRE :



Comité opérationnel
du PREB en Occitanie

18 avril 2019

www.envirobat-oc.fr



www.envirobat-oc.fr

Site de Montpellier

Résidence Antalya
119 avenue Jacques Cartier
34000 Montpellier
04 67 68 32 01

Site de Toulouse

Maison de l'Environnement
14 rue de Tivoli
31000 Toulouse
05 34 31 97 30



DIRECTION RÉGIONALE
Occitanie

Les actions d'Envirobot Occitanie sont cofinancées par le Fonds Européen de Développement Régional, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la direction régionale Occitanie de l'ADEME.